

Pour commencer...

Avant-propos

Les fiches thématiques d'Eduki visent à donner au lecteur un aperçu du travail des organisations internationales et non gouvernementales présentes à Genève et en Suisse.

Les fiches sont des compléments aux dossiers thématiques - des sources documentaires plus complètes sur les mêmes thèmes - disponibles en français sur le site eduki.ch/thematiques

Cette fiche se focalise sur l'un des divers domaines de la coopération internationale et permet au lecteur de découvrir brièvement : un thème, son évolution à travers l'histoire, ses enjeux et les acteurs présents en Suisse agissant dans ce domaine.

L'ABC de la coopération internationale



Dans cette fiche thématique, certains mots-clés sont en couleur et soulignés. Ils sont répertoriés avec leurs définitions dans « l'ABC de la coopération internationale » disponible sur : eduki.ch/fr/ABC

Travailler la thématique en classe



Pour compléter votre cours sur la thématique, vous pouvez aussi participer à l'une de nos activités :

- [Visites et rencontres dans des organisations.](#)
- [Tour guidé de la Genève internationale.](#)
- [Atelier sur les Objectifs de développement durable.](#) etc.



Pour aller plus loin

Consultez notre [dossier thématique n°1](#)

8

GENÈVE INTERNATIONALE

A. Définition, rôle et enjeux

Introduction

Cette fiche permet de découvrir le thème de la Genève internationale et ses enjeux au sein de la coopération internationale.

La fiche traite des points suivants :

A. Définition, rôle et enjeux	p.2
B. En chiffres	p.3
C. Les organisations internationales	p.4
D. La société civile	p.5
E. Mission diplomatique, ambassade et consulat	p.6
F. L'art de la diplomatie	p.7
G. La Société des Nations	p.8
H. L'Organisation des Nations Unies (ONU)	p.9
I. Les Nations Unies à Genève	p.10
J. Les conférences internationales	p.11
K. Les pôles de compétence	p.12
L. Genève, un destin international	p.19
M. Les 43 organisations ayant un accord avec la Suisse	p.21
N. Sources	p.22

"Genève est pour moi une communauté de personnes variées qui travaillent pour un objectif commun, qui a peut-être l'air naïf mais qui est la raison pour laquelle je travaille : rendre le monde meilleur."

Julie, employée dans une ONG

La Suisse internationale...

Le pays s'est construit une image de crédibilité, de fiabilité et de qualité (infrastructures, accueil) qui constitue certainement un atout majeur pour la Suisse et qui lui permet de jouir d'une excellente réputation pour ses engagements humanitaires et sa politique de bons offices (médiation entre les États).

Genève

Premier centre mondial en termes de concentration de réunions et d'acteurs internationaux, la Genève internationale est un atout suisse. Elle confère un poids supérieur au pays dans les relations internationales, permettant ainsi d'accomplir de manière plus efficace les objectifs de la Confédération.



Un pôle de compétences

En attirant un grand nombre d'acteurs internationaux, la Genève internationale traite de très nombreuses thématiques qui sont généralement regroupées dans 5 secteurs clés :

1. Paix, Sécurité & Désarmement.
2. Santé.
3. Action & Droit humanitaires, Droits de l'Homme & Migrations.
4. Travail, Economie, Commerce, Science & Télécommunication.
5. Environnement & Développement durable.

Des acteurs internationaux

Les acteurs internationaux sont les organisations internationales gouvernementales ou non gouvernementales, ainsi que les secteurs diplomatiques, académiques ou privés qui participent activement à la coopération internationale.

La concurrence

Cette plateforme unique est sous la pression d'une concurrence de plus en plus compétitive et diversifiée ainsi que d'attentes croissantes des acteurs internationaux. D'autres pays souhaitent augmenter leur rayonnement sur la scène internationale en bénéficiant de l'impact positif de l'activité des organisations internationales y compris sur le tissu économique local.

40'000

Diplomates et fonctionnaires internationaux, y compris les membres de familles et les scientifiques du CERN



260

Missions, représentations, délégations et autres



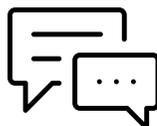
6

Milliards de francs de dépenses annuelles engagées par les OI depuis Genève



207'147

Délégués et experts participent aux activités confrencières des OI chaque année



179

États représentés de façon permanente (Suisse comprise)

30'000

Emplois, soit 1 emploi sur 10 dans le canton de Genève



4'688

Visites de chefs d'État/ gouvernement, de ministres et d'autres dignitaires par année



38

Organisations internationales et secrétariats



750

Organisations non-gouvernementales



Salle des Droits de l'Homme de l'ONU à Genève.

Chiffres de la Mission Suisse auprès de l'ONU, actualisés en février 2020.

Le but commun des organisations internationales

Les organisations internationales sont des créations des pays. Elles sont apparues pour trouver des solutions à un problème qui touche plusieurs États, par exemple harmoniser les télécommunications ou élaborer et faire respecter des conventions internationales contre l'utilisation d'armes, pour les [Droits de l'Homme](#) ou pour l'[aide humanitaire](#).

Les organisations internationales sont devenues des acteurs incontournables de la scène internationale. La plupart de ces organisations ont un siège à Genève. Cette proximité a permis d'attirer d'autres organisations qui traitent de mêmes thématiques : Organisations non gouvernementales ([ONG](#)), universités, instituts de recherche, etc.

"CARE International a installé son Secrétariat général à Genève. Si l'organisation a fait ce choix, c'est essentiellement pour se rapprocher de ses principaux partenaires internationaux dans les domaines de l'environnement, de l'aide humanitaire, de la santé et de la coordination entre ONG. [...]"

Denis Caillaux

Ex-Secrétaire général de CARE International

Conditions de base d'une organisation internationale (OI)

Conditions

- Association d'États
- Document fondateur
- Organes permanents
- Réalisation d'objectifs d'intérêts communs par une coopération entre les États

Exemples

Suisse, France, Canada, Chine, Mexique, etc.
Un [traité](#) international
Assemblée générale, conseil, secrétariat, etc.
Améliorer la santé dans le monde, parvenir à l'éducation pour tous, mettre fin à la guerre, etc.

Particularité de la Suisse

Un des atouts de la Suisse sur la scène mondiale est notre particularité d'accueillir de nombreux acteurs internationaux qui, depuis notre pays, trouvent des solutions aux problèmes mondiaux. Genève est le coeur de ce système en étant le premier centre mondial en termes de concentration et de réunions d'acteurs internationaux.



Au début du télégraphe, les lignes télégraphiques s'arrêtaient aux frontières de chaque pays, chacun utilisant un système différent. Les pays commencèrent à élaborer des accords bilatéraux ou régionaux. Puis, 20 États européens décidèrent de se réunir dans le but de produire un accord régissant l'interconnexion internationale. Ces pays décidèrent également d'adopter des règles communes visant à normaliser les équipements et à énoncer des règles communes de tarification et de compatibilité. En 1865, le premier siège de l'Union télégraphique internationale est fixé à Berne. Le secrétariat était assuré à l'origine par le Conseil fédéral suisse. Ce fut l'ancêtre de l'UIT qui a déménagé à Genève en 1947 !



Bâtiment de l'UIT

Définition

Selon la définition de l'ONU, la société civile comprend l'ensemble des entités légales à caractère national, régional ou international autre que les gouvernements et les organisations internationales.

La société civile représente ainsi tous les organismes non gouvernementaux et à but non lucratif, leur permettant d'intervenir sur la scène internationale et de contribuer à la gestion des problématiques. Lors de conférences internationales, les ONG participent aux débats, mais n'ont pas le droit de vote. Elles ont par contre un rôle important dans la mobilisation de l'opinion publique et souvent une expertise technique unique.

Conditions de base d'une organisation non gouvernementale (ONG)

Conditions

- Association d'individus
- Document fondateur
- Buts non lucratifs et d'utilité publique

Exemples

Elise, Hugo, Ursula, Sébastien, etc.
Statuts de l'association
Dénoncer des violations des droits de l'Homme, construire des écoles à Madagascar, développer une coopérative au Pérou (commerce équitable) etc.

Les délégués non gouvernementaux

Ils participent à des conférences internationales indépendamment des gouvernements. Ils peuvent représenter des organisations non gouvernementales, des centres de recherche, des universités, des fondations ou encore des associations professionnelles.

- Ils constituent une source importante d'information et d'expertise.
- Ils contribuent à identifier les problèmes et à relayer les demandes des populations civiles concernées.
- Ils permettent d'identifier des solutions efficaces (les bonnes pratiques).
- Ils contribuent directement à la mise en œuvre des politiques adoptées.
- Ils promeuvent le développement du droit international.
- Ils veillent au respect des engagements pris par les États.
- Ils ont un lien direct entre la scène internationale et la réalité du terrain.



Mission diplomatique

On parle de mission permanente lorsqu'il s'agit de la représentation diplomatique d'un État auprès d'une organisation internationale.

Les pays membres des organisations internationales définissent les sujets qui sont traités lors des conférences. Étant donné le nombre de conférences et leur diversité, les pays détachent à Genève des missions diplomatiques avec du personnel qui suit les réunions qui se déroulent tout au long de l'année à Genève. Ces personnes, généralement des diplomates, envoient des rapports vers leur capitale pour recevoir des instructions pour les négociations.

Ambassade

Une Ambassade est une représentation diplomatique d'un gouvernement national auprès du gouvernement d'un autre pays. Elle représente un pays et son gouvernement à l'étranger.

Ses fonctions sont notamment de :

- Représenter son gouvernement auprès des autorités du pays où elle se trouve ;
- Rapporter à son gouvernement l'actualité du pays de résidence dans tous les domaines (politique, économique, social, culturel et militaire) ;
- Jouer un rôle promotionnel de son pays.

Consulat

Un consulat est la représentation de l'administration publique auprès des autorités régionales et locales d'un État étranger. Il permet notamment de :

- Établir et renouveler des passeports et autres documents officiels ;
- Assister et aider financièrement les compatriotes en cas de détresse ;
- Établir des visas d'entrée pour les ressortissants étrangers ;
- Servir la promotion économique et défendre les intérêts du pays.



La Suisse a également deux missions permanentes à Genève pour représenter les intérêts du pays dans les organisations internationales : la Mission permanente auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève et la Mission permanente près l'Organisation mondiale du commerce et l'Association européenne de libre-échange.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

En tant qu'État hôte, la Suisse, à travers la mission permanente auprès de l'ONU, gère également le statut des 43'000 internationaux présents en octobre 2017 (fonctionnaires internationaux, membres des missions permanentes, ainsi que les membres de leurs familles).

Evolution dans le temps

En 1920, 200 diplomates et fonctionnaires internationaux travaillaient à Genève.



En 2020, ils sont plus de 43'000, sans compter les quelques 2'700 employés des organisations non gouvernementales. La communauté internationale est donc très vaste et peut être comparée à la population d'une ville suisse de la taille de Fribourg ou Neuchâtel.

Les conventions internationales

Les conventions internationales fixent un cadre qui permet de trouver des solutions aux problèmes mondiaux: Droits de l'Homme, environnement, paix, santé, sciences, etc. Leur mise en place est le fruit de négociations entre les pays qui peuvent durer des années ou, même, ne pas aboutir.

De l'identification des problèmes à l'entrée en vigueur d'une convention

Identification de problèmes. Améliorer les connaissances sur le sujet, pour évaluer l'impact, les risques, comprendre la source du problème et déterminer les mesures à prendre pour y remédier.

1. Recherche d'un consensus sur la nature du problème et sur l'approche la plus appropriée pour le résoudre dans le cadre d'un effort international. Les ONG sont capables de focaliser l'attention sur un problème et, en sensibilisant le public, de faire pression sur les gouvernements pour qu'ils prennent des mesures.
2. Négociation d'une convention internationale. Cette étape se caractérise par un marchandage entre des gouvernements ayant des intérêts différents, afin de parvenir à un consensus sur un texte. Les gouvernements forment souvent des coalitions pour acquérir plus de poids dans les négociations.
3. Le processus est normalement facilité par les travaux d'un secrétariat qui produit des documents pour guider les négociations. Les organisations internationales servent de tribune pour les négociations gouvernementales, fournissent des avis et assurent les services de secrétariat.
4. Avec la signature d'une convention, un gouvernement indique son intention d'y adhérer, mais il ne devient effectivement lié qu'à partir du moment où il ratifie l'accord - processus qui est généralement lié à l'approbation au niveau national (parlement, peuple, etc.).
5. L'application des accords et des engagements. Une convention est efficace si les dispositions qu'elle contient sont fortes et si les pays les respectent. Chaque convention énonce les conditions de sa mise en application, ainsi que les mécanismes permettant de contrôler si les parties la respectent, par exemple avec des rapports ou des examens périodiques.
6. Après l'entrée en vigueur de la convention, une Conférence des Parties se réunit tous les ans ou tous les deux ans, pour évaluer les progrès accomplis.
7. D'autres négociations sont souvent nécessaires pour préciser ou renforcer les engagements pris.

L'exemple du protocole de Montréal de 1987

Le protocole de Montréal est probablement l'accord environnemental qui a donné les meilleurs résultats. La couche d'ozone est la couche atmosphérique située à 35 kilomètres d'altitude qui nous protège des rayons UV. Les CFC (chlorofluorocarbures), responsables de l'appauvrissement de cette couche d'ozone, sont (parmi d'autres substances chimiques) interdites par ce traité.

Le protocole de Montréal engendre des connaissances scientifiques et déploie des fonds pour aider les pays en développement à éliminer les substances chimiques destructrices d'ozone. Mais son impact dépasse le domaine de la santé publique car il est clair aujourd'hui que comme les substances qui appauvrissent l'ozone sont aussi souvent des gaz à effet de serre puissants, le traité a également épargné à la planète et ses habitants un réchauffement bien plus grave encore.

Cet exemple montre la capacité des pays à oublier leurs différends et à faire cause commune sous l'égide des Nations Unies lorsqu'ils sont confrontés à une menace mondiale.



© Charles Edouard Armand

Signature de la première convention de Genève

La première tentative pour faire fonctionner une organisation universelle des États

Le 8 janvier 1918, alors que la Première Guerre mondiale n'est pas encore finie, le président américain Woodrow Wilson propose un programme qui, selon lui, permettrait une paix durable. Il estime que la cause principale de la Première Guerre mondiale est la diplomatie secrète et la Société des Nations devrait y faire échec. En regroupant les pays au sein d'une même instance pour la paix, ils se ligueraient lorsque l'un d'eux sèmerait le trouble. À la fin de la guerre, son projet fut incorporé dans le Traité de Versailles et en devint le premier des 440 articles rédigés lors de la Conférence de paix réunie à Paris en juin 1919.

Grâce à la neutralité de la Suisse et à l'esprit humanitaire de la ville, Genève est choisie pour devenir le siège de l'organisation. L'arrivée de la SDN, en 1919, va entraîner dans son sillage la création, à Genève, d'une multitude d'organisations. Jusqu'à la fin des années 1920, la SDN joue un rôle dans le règlement pacifique de plusieurs litiges : entre la Finlande et la Suède (îles d'Åland) ou entre l'Allemagne et la Pologne (Silésie).

Les faiblesses de la Société des Nations

Trois faiblesses ont empêché la SDN de bien fonctionner :

1. Les liens entre le Pacte de la Société des Nations et le règlement de la paix de 1919. La SDN était imposée par les vainqueurs.
2. Les imperfections du dispositif de sécurité collective de la SDN. Le Pacte ne comprenait pas explicitement l'interdiction totale du recours à la force.
3. Le facteur clé de l'échec de la SDN fut probablement l'inconduite de toutes les grandes puissances de l'époque. Le Congrès américain refusa d'adhérer au Pacte. Le Japon envahit la Chine, sans se faire sanctionner, et se retira de la SDN en 1933, tout comme l'Allemagne.

L'organisation fut secouée par l'annexion ou le démembrement d'un certain nombre de ses États membres jusqu'au déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale, qui mettra fin à l'expérience de la SDN. L'Organisation des Nations Unies, qui a succédé à cette première tentative pour faire fonctionner une organisation universelle des États, a mis en place des mesures pour éviter de faire face aux mêmes problèmes que la SDN.



Palais Wilson - Ancien siège de la SDN à Genève.



Signature du traité de Versailles dans la galerie des glaces.

Organisation internationale du travail

Le Traité de Versailles prévoyait la création de l'OIT, estimant que le travail décent est une solution pour favoriser la paix. Elle a continué à fonctionner malgré le déclin de la SDN à la fin des années 20 et existe encore aujourd'hui.

H. L'Organisation des Nations Unies (ONU)

Les buts énoncés dans la Charte des Nations Unies de 1945

- maintenir la paix et la sécurité internationales,
- développer entre les nations des relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité des droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes,
- réaliser la coopération internationale en résolvant pacifiquement les problèmes internationaux d'ordres économique, social, culturel et humanitaire,
- constituer un centre où s'harmonisent les efforts des nations vers ces fins communes.

Sur la base de l'expérience de la Société des Nations, l'ONU est organisée de la manière suivante :

- une Assemblée générale, où tous les membres sont représentés,
- un Conseil de sécurité composé de 15 membres, dont 5 sont permanents et avec le droit de veto (Russie, Royaume-Uni, États-Unis, Chine, France),
- un Conseil économique et social, chargé de la coordination des activités économiques et sociales de l'ONU,
- une Cour internationale de Justice, chargée de régler les litiges entre les États.
- un Secrétariat général qui assure au quotidien les services inhérents aux programmes des organes de l'ONU.



Une des leçons de la SDN est que sans l'adhésion des pays les plus influents, l'organisme ne pouvait fonctionner. Pour garantir leur participation dans l'ONU, on accorde à 5 puissances, des pays vainqueurs de la Deuxième Guerre mondiale et fondateurs de l'organisation, le droit de s'opposer unilatéralement à n'importe quelle proposition portée devant le Conseil de sécurité (droit de veto).

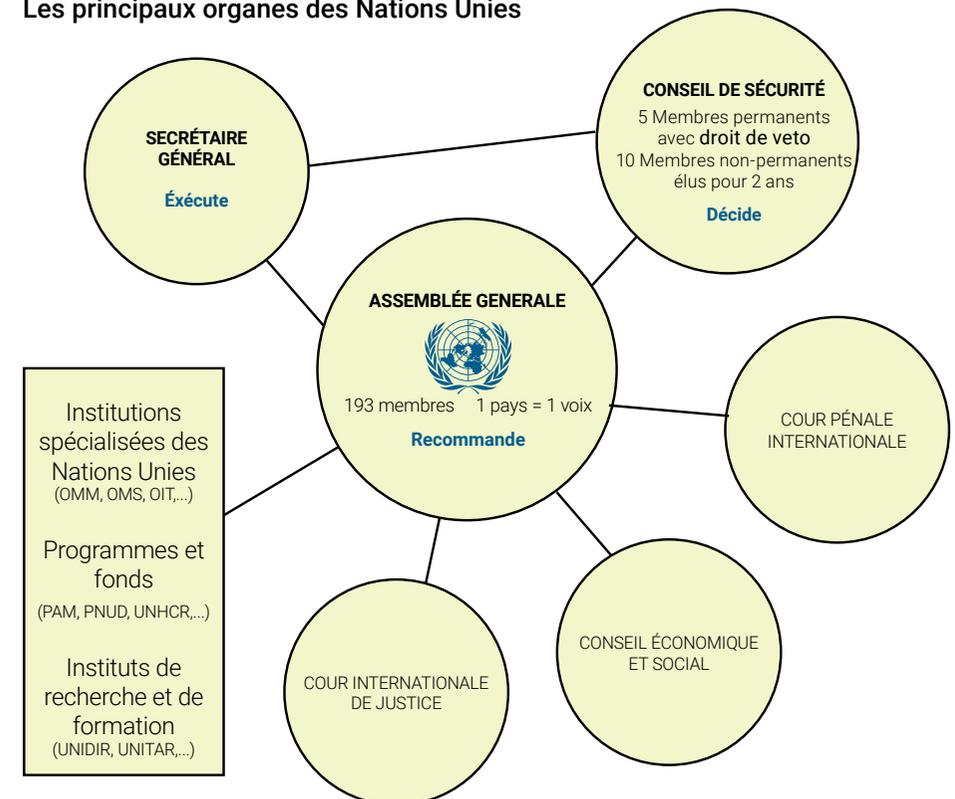
À la différence de la SDN, l'ONU dispose d'une force militaire : les « Casques bleus ».

».



Signature de la Charte des Nations Unies en 1945.

Les principaux organes des Nations Unies



ONUG

100'000

Réunions par an
à l'ONUG

Le siège principal de l'ONU est à New York. C'est là que se trouve le Secrétaire général et que siègent l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité. Les trois autres grands centres de l'ONU sont à Genève, à Vienne et à Nairobi.

L'Office des Nations Unies à Genève (ONUG) est le bureau qui représente le Secrétaire général à Genève. Haut lieu de la diplomatie multilatérale, l'ONUG est l'un des centres de conférences les plus actifs au monde. Environ deux tiers des activités du système des Nations Unies se déroulent à Genève.

Impact mondial

Les décisions prises à Genève ont un impact incomparable sur la vie de chacun sur la planète. Par exemple :

- Santé : Des millions de personnes sont vaccinées chaque année grâce aux organisations de santé basées à Genève.
- Droit international : Le [Conseil des droits de l'Homme](#), principal organe intergouvernemental chargé des droits de l'Homme, a pour rôle de renforcer la promotion et la protection des droits de l'Homme partout dans le monde et de faire des recommandations concernant les violations.
- Paix : Le premier but des Nations Unies est de maintenir la paix et la sécurité internationales. Tout le travail de l'ONU va dans le sens de prendre des mesures collectives efficaces en vue de prévenir et d'écartier les menaces à la paix.
- Normalisation : C'est grâce aux efforts de normalisation qui ont été entrepris ici que les panneaux de signalisation routière sont partout les mêmes.

Autres acteurs de la Genève internationale

En plus du rôle des Nations Unies à Genève, il faut également tenir compte des autres acteurs. Plus de 40'000 personnes œuvrent ensemble dans la Genève internationale en 2020. Cette concentration d'acteurs internationaux, ainsi que la diversité des sujets qu'ils traitent, est inégalée. Elle permet d'avoir une vision globale des problématiques de notre siècle et de les aborder d'une façon transversale.



L'autre centre de l'ONU en Europe est à Vienne.

Quelques organisations
du système des Nations Unies

- Organisation internationale du travail (OIT)
- Organisation météorologique mondiale (OMM)
- Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI)
- Organisation mondiale de la santé (OMS)
- Union internationale des télécommunications (UIT)
- Union postale universelle (UPU)
- Bureau de coordination des affaires humanitaires (OCHA)
- Bureau international de l'éducation (BIE)
- Centre du commerce international (CCI)
- Centre international de calcul (CIC)
- Commission économique pour l'Europe (CEE)
- Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)
- Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR)
- Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR)
- Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR)
- Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA)

Cette liste n'est pas exhaustive et ne donne aucune indication sur le statut de chaque entité.

Introduction

En raison de son statut de pays neutre et berceau de la Croix-Rouge, la Suisse est devenue l'hôte des organisations internationales et également de diverses conférences internationales. La logistique et l'organisation exceptionnelles de la première d'entre elles, la Conférence d'Indochine, ont amené celles qui ont suivi.

L'Initiative de Genève

Genève fut aussi le lieu de rencontres et de réunions au sommet pour le règlement du conflit israélo-arabe. L'Initiative de Genève, ou Accord de Genève, est signée à Genève en 2003 et vise à trouver une solution au conflit entre Israël et Palestine qui persiste depuis près de 65 ans. Il s'agit d'un plan de paix qui prévoit de grandes concessions d'une part et d'autres (par exemple, le partage de souveraineté sur Jérusalem). L'initiative a été négociée secrètement pendant près de trois ans et a été rendue publique après l'échec des négociations de Camp David en juillet 2000 et les négociations de Taba en 2003. La rencontre a permis de pousser les deux parties de formuler de nouvelles propositions. Depuis sa présentation, l'Initiative de Genève est devenue une référence dans la recherche d'une solution concertée à deux États.

Le « **soft power** » (pouvoir doux) est une force d'influence recourant à la persuasion et à la séduction.

Le « **hard power** » (pouvoir dur) s'appuie sur la loi et la contrainte pour faire respecter ses décisions.

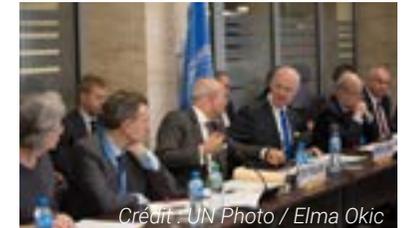


Crédit : EU Photo/pool

Un accord sur le programme nucléaire iranien avait été trouvé le 24 novembre 2013 à Genève.

"La Suisse n'est pas quantité négligeable sur le plan politique. Elle possède ce que l'on qualifie parfois de soft power, à savoir l'estime, le prestige et la crédibilité que lui valent à la fois sa longue expérience de la démocratie, du pluralisme et sa tradition humanitaire."

Mme Micheline Calmy-Rey, 2007
Cheffe du Département fédéral des affaires étrangères du 1er janvier 2003 au 31 décembre 2011.



Crédit : UN Photo / Elma Okic

Staffan De Mistura lors des discussions intra-syriennes, 22 avril 2016, Genève.

Conférence sur l'Indochine

La Conférence de Genève s'ouvre le 26 avril 1954 avec les délégués de 19 nations afin de régler les conflits de Corée et d'Indochine. C'est la première grande conférence diplomatique à laquelle participe la République populaire de Chine, déclarée en 1949 par Mao Zedong.

Cette conférence ne pouvait avoir lieu que dans un pays neutre : les États-Unis ne reconnaissant pas le Gouvernement populaire de Mao Zedong et le Gouvernement français ne reconnaissant pas la République du Vietnam de Ho Chi Minh. Pour la Suisse, c'est l'occasion idéale pour affermir des relations étroites avec les représentants des cinq grandes puissances et les délégués des autres pays participants à la conférence.



©US Army Photography / wikipedia commons

La conférence a lieu au Palais des Nations

Pôle 1 : Paix, sécurité et désarmement

La neutralité et l'impartialité de la Suisse lui permet de construire des ponts sur la scène internationale. De nombreux conflits ont pu être évités ou résolus à Genève. Les États y viennent régulièrement pour mener d'importantes négociations, dans un espace reconnu par tous comme étant propice au dialogue.

Après 40 ans de Guerre Froide, lors de la Conférence du désarmement de novembre 1985, la poignée de mains entre le président des États-Unis Ronald Reagan et le dirigeant de l'Union soviétique Mikhaïl Gorbatchev marque un tournant dans l'histoire des relations internationales.

Maison de la paix

Siège de l'Institut de Hautes Études Internationales et du Développement, la Maison de la paix accueille des organisations actives dans le domaine international, notamment trois centres soutenus par la Confédération suisse :

- le Centre pour le contrôle démocratique des forces armées (DCAF),
- le Centre international de déminage humanitaire (GICHD),
- le Centre de politique de sécurité (GCSP).

Ensemble, l'Institut et les Centres font de la Maison de la paix un haut lieu d'expertise internationale qui représente une contribution de Genève et de la Suisse à la promotion de la paix et de la coopération internationale.

Conférence du Désarmement

La Conférence du Désarmement, établie en 1979, est l'instance multilatérale unique pour les négociations dans le domaine du désarmement. Son mandat recouvre pratiquement toutes les problématiques liées à la limitation des armements et au désarmement au niveau mondial. www.unog.ch/cd

Bureau International pour la Paix

Fondé en 1891, il a reçu en 1910 le [Prix Nobel de la Paix](#). Sa principale activité a été de promouvoir la [résolution](#) pacifique des conflits internationaux en coordonnant les activités des différentes associations oeuvrant pour la paix. Son siège a déménagé de Berne à Genève en 1924. www.ipb.org



© Federal Government of USA
Ronald Reagan et Mikhaïl Gorbatchev, novembre 1985, Genève.



© UN photo/Jean-Marc Ferré

Pôle 2 : Santé

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) met en relation tous les acteurs de la coopération internationale du secteur de la santé (fonds, organisations non gouvernementales et instituts spécialisés) afin d'améliorer la santé au niveau mondial et de coordonner une sécurité sanitaire. Genève est ainsi un centre majeur dans le domaine de la santé publique. Autour de l'OMS se sont créés un ensemble d'institutions, fonds, coalitions, réseaux qui s'attaquent à ces problèmes concrets que sont la malaria, la tuberculose, le sida ou encore la recherche ou la production de vaccins.

La mission de l'OMS est
« d'amener tous les peuples au
niveau de santé le plus élevé
possible ».

La santé est définie par
l'Organisation comme un « état
de complet bien-être physique,
mental et social ».

Organisation Mondiale de la Santé



À la fin du XIXe siècle, il est convenu que les conséquences des maladies infectieuses dépassent les frontières et posent un problème qui exige la prise de mesures communes à tous les pays. La création de l'OMS, en 1948, permet une véritable coopération internationale au niveau de la santé. Aujourd'hui, les maladies peuvent se propager partout à la faveur des voyages et des échanges commerciaux internationaux. Dans ce contexte, l'OMS est l'autorité directrice qui coordonne la sécurité sanitaire mondiale et qui définit les normes et les procédures à suivre en cas d'urgence sanitaire par ses États membres, le secteur privé, la société civile, les médias et les

individus.



ONUSIDA

D'abord du ressort de l'OMS, les Nations Unies, suite à la propagation de la maladie, ont décidé de créer en 1996, l'ONUSIDA qui rassemble ressources et réseaux dans la lutte contre le SIDA et coordonne le travail de 10 agences spécialisées de l'ONU.



Le Fonds Mondial

Il s'agit d'une association de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme. Ces maladies causent la mort de plus de 6 millions de personnes en 2018. Le but est de recueillir, gérer et distribuer des ressources afin de contribuer de manière durable à réduire le nombre d'infections, la morbidité et la mortalité.



Pôle 3.1 : Action et Droit humanitaires

Depuis la création du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) en 1863, c'est depuis Genève que se coordonne l'aide aux victimes de catastrophes naturelles et de conflits. Véritable plateforme de l'humanitaire, cette coordination permet d'apporter une assistance rapide et efficace à ceux qui en ont besoin. Conformément à sa tradition humanitaire, à sa qualité d'État partie aux Conventions de Genève et à sa fonction de Dépositaire des Conventions de Genève, la Suisse contribue activement à la promotion du [droit international humanitaire](#).

Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA)

Il a pour mission de coordonner l'intervention des agences de l'ONU ainsi que d'autres organisations d'[aide humanitaire](#) face aux grandes urgences humanitaires et d'encourager les efforts de prévention et de planification préalable.



Comité International de la Croix-Rouge

Le CICR est une organisation humanitaire pionnière. C'est sous son influence que le droit international humanitaire a vu le jour, notamment avec la première Convention de Genève en 1864.

Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge comprend le CICR (créé en 1863), 192 Sociétés nationales et la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (créée en 1919).



Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

Au fil des années, le travail des organisations internationales traitant des [réfugiés](#) s'est adapté en fonction de l'évolution des conflits. Ainsi, l'UNHCR ne s'occupe plus exclusivement des réfugiés tels qu'ils sont définis par la Convention de 1951 sur le statut des réfugiés. Il prend également en charge des personnes déplacées internes, des rapatriés, des demandeurs d'asile et des apatrides.



© European Union 2016 - European Parliament

Camp de réfugiés en Turquie (2015)



©Eduki

Bâtiment du CICR à Genève



©Eduki

Bâtiment de l'UNHCR à Genève



Pôle 3.2 : Droits de l'Homme et Migrations

Avec la présence du Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme, du Conseil des Droits de l'Homme, des secrétariats des divers traités internationaux, des principales ONG actives dans le domaine, ainsi que d'experts mondialement reconnus, Genève est un lieu incontournable pour la promotion et la protection des droits humains.

Dans le prolongement de l'action humanitaire et des Droits de l'Homme, le thème de la migration occupe une place importante en favorisant des migrations ordonnées, s'effectuant dans des conditions décentes.

Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme

Les États ont donné au HCDH la responsabilité de mettre en œuvre le programme des Nations Unies pour les Droits de l'Homme. Le HCDH travaille avec les gouvernements pour s'assurer qu'ils respectent entièrement tous les Droits de l'Homme. Il aide également les individus à exercer leurs droits.

Son siège principal est à Genève et apporte son soutien à tout le système onusien des Droits de l'Homme, comprenant :

- Les organes de la [Charte des Nations Unies](#) ;
- Les huit organes de surveillance de l'application, au niveau national, des traités internationaux.



Organisation Internationale pour les Migrations

L'OIM pose le principe selon lequel les migrations s'effectuant en bon ordre et dans le respect de la dignité humaine sont bénéfiques pour les migrants et la société. En tant que principale organisation internationale dans le domaine de la migration, l'OIM agit avec ses partenaires en vue de :

- contribuer à relever concrètement les défis croissants que pose la gestion des flux migratoires ;
- favoriser la compréhension des questions de migration ;
- promouvoir le développement économique et social à travers les migrations ;
- oeuvrer au respect de la dignité humaine et au bien-être des migrants.



Crédit : ©Eduki

Centre Henry Dunant pour le Dialogue Humanitaire



En 1924, la SDN adopte la Déclaration de Genève, un texte historique qui reconnaît et affirme pour la première fois l'existence de droits spécifiques aux enfants, mais surtout la responsabilité des adultes à leur égard. La Britannique Eglantyne Jebb conçoit la déclaration lors d'une promenade au Salève. Avec sa soeur, Dorothy Buxton, elle fonde en 1919 à Londres le Fonds Save the Children.



Pôle 4.1 : Travail, économie et commerce

La protection des droits des travailleurs et le commerce mondial sont traités à Genève. Les acteurs majeurs sont établis ici : L'Organisation mondiale du commerce et l'Organisation internationale du travail, pour ne citer que ces deux mastodontes. Dans le secteur privé, on connaît la réputation de Genève pour ses banques, mais souvent un peu moins l'importance du négoce. 40% de tout le marché des matières premières (café, sucre, céréales, produits pétroliers, etc.) est à Genève. D'importantes structures se sont développées autour de ce négoce au cours des décennies. La ville fourmille ainsi de bureaux d'avocats, de financiers, de consultants, de spécialistes du fret, sans oublier la Société Générale de Surveillance, le numéro un mondial de la surveillance des marchandises.

Organisation mondiale du commerce

L'OMC a pour premier but de promouvoir et de renforcer le libre-échange dans le monde. L'organisation a pour mission de surveiller les pratiques commerciales dans le monde entier, d'organiser des négociations commerciales et de mettre en place un ensemble de règles juridiques.



Organisation internationale du travail

L'OIT a pour mission d'œuvrer en faveur de la paix sociale, condition essentielle à la prospérité et au progrès social. Elle se consacre à élaborer des normes internationales relatives au travail, principalement axées sur les conditions de travail, et à veiller à leur application. L'OIT est chargée de promouvoir le droit au travail, favoriser la création d'emplois décents, améliorer la protection sociale et renforcer le dialogue social pour résoudre les problèmes liés au monde du travail.



CNUCED

La Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) vise à intégrer les pays en développement dans l'économie mondiale pour favoriser leur essor.



Organisation internationale de normalisation

L'ISO propose plus de 20'000 normes dans son catalogue, couvrant la sécurité routière, l'alimentation ou les technologies. Par exemple, une norme définit la taille et la forme des cartes de crédit ainsi que les caractéristiques de la puce pour qu'elles fonctionnent partout dans le monde.



Bâtiment de l'OIT à Genève

Crédit : ©Eduki



Le très connu Forum de Davos, où se rencontrent des leaders mondiaux du monde des affaires et de la politique, est l'assemblée générale du Forum économique mondial (World Economic Forum) qui siège à Genève depuis 1971.



Pôle 4.2 : Science et Télécommunication

Genève est un pôle universitaire et intellectuel reconnu où chercheurs et experts partagent quotidiennement leur savoir dans un environnement propice à la recherche. Siège de l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN), Genève est à la pointe de la recherche fondamentale qui explore l'origine de l'univers. Les standards techniques des télécommunications ou de l'électronique valables pour le monde entier sont négociés et mis en place depuis Genève.

Organisation européenne pour la recherche nucléaire

Le CERN est devenu l'un des laboratoires scientifiques les plus prestigieux du monde. Ses travaux sur les particules élémentaires lui ont valu de nombreux prix et plusieurs chercheurs ont été récompensés du prix Nobel de physique. Le développement de la recherche sur les particules ne concerne pas uniquement la recherche fondamentale. Elle a, en effet, de nombreuses autres applications, parmi lesquelles : la production d'énergie et la stérilisation (alimentation, médecine, déchets biologiques,...) ; des applications informatiques avec la mise au point du World Wide Web ; et de nombreuses applications médicales qui ont donné naissance à une nouvelle discipline : la physique médicale.



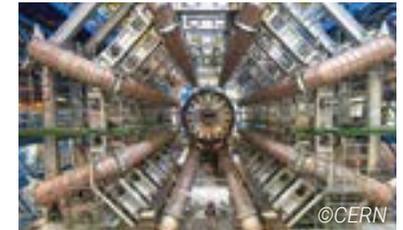
Union Internationale des Télécommunications

Le but de l'UIT est de développer les infrastructures de l'information et des communications. Elle réglemente et planifie les télécommunications dans le monde, par exemple établir des normes (prix et standards) et définir les numéros de téléphone indicatifs par pays. Elle vise aussi à remédier au phénomène de fracture numérique existant entre les pays.



Commission électrotechnique internationale

La CEI est l'organisation internationale de normalisation chargée notamment des domaines de l'électricité et de l'électronique. Elle est complémentaire de l'Organisation internationale de normalisation (ISO), qui est chargée des autres domaines. La CEI a été l'instrument du développement de normes d'unités de mesure, notamment le gauss, le hertz, et le weber.



©CERN



©Wikimedia/Pixabay



©Wikimedia/Pixabay

Circonférence de l'accélérateur de particules sous-terrain.



Au CERN, à plus de 100m sous terre, de gigantesques accélérateurs recréent les conditions d'énergie intense des premiers instants de l'univers - quelques fractions de seconde après le Big Bang.

Pôle 5 : Environnement et Développement durable

Le WWF international et l'Union mondiale pour la nature (UICN), deux poids lourds de l'action environnementale non gouvernementale, et le secrétariat de la Convention sur la protection des zones humides (Ramsar) sont établis à Gland dans le canton de Vaud. Genève accueille l'OMM, le Bureau européen du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), ainsi que de nombreuses ONG qui travaillent sur la thématique de l'environnement. Plusieurs conventions essentielles pour la protection de l'environnement - convention sur le commerce des espèces menacées d'extinction (CITES), sur l'exportation des déchets dangereux (Convention de Bâle), sur la pollution atmosphérique transfrontière - ont leur secrétariat à Genève.

Maison internationale de l'environnement

Elle regroupe sous un même toit des organisations internationales et non gouvernementales afin de renforcer et d'encourager les collaborations entre les organisations en faveur de l'environnement et du développement durable.



GIEC

Le Groupe d'experts inter-gouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), créé par l'OMM et le PNUE, a pour mission d'évaluer l'état des connaissances scientifiques sur les causes et les conséquences des changements climatiques à l'échelle mondiale. Ses rapports sont des références pour les décideurs.



OMM

L'Organisation météorologique mondiale (OMM) fait autorité pour les questions relatives au temps, au climat et aux ressources en eau de la planète. Elle facilite la coopération internationale en constituant un réseau de stations d'observation météorologique, hydrologique et géophysique.



IUCN

L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) est constituée de plus de 1'000 organisations et près de 11'000 scientifiques et experts. Sa mission est d'influer sur les sociétés du monde entier pour qu'elles conservent l'intégrité et la diversité de la nature. L'IUCN tient à jour la liste rouge des espèces menacées, classées selon le risque d'extinction.



Lokapi figure sur la liste rouge des espèces menacées de l'IUCN depuis 2013.

L. Genève, un destin international

XIIIème

Entre le XIIIème et le XVème siècle

Les foires font connaître le nom de Genève en Europe. Avant d'être, au XVIe siècle, une capitale religieuse, Genève eut, pour la première fois, une renommée internationale grâce à son rôle dans l'économie.

1536

La Réforme

En juillet 1536, fait étape à Genève un Picard de vingt-sept ans, Jean Calvin, auteur déjà célèbre de « l'Institution chrétienne », l'une des grandes oeuvres théologiques du christianisme. Guillaume Farel parvient à le retenir pour l'aider à consolider la Réforme et à transformer Genève en une cité vivant selon l'Évangile. Calvin fera la gloire de Genève en l'élevant au rang de « Rome protestante ». Son action fut immense et s'étendit à tous les domaines : religion, culture, politique, économie. La Réforme fait de Genève une ville savante. Les deux fondements du nouveau culturel, le Collège et l'Académie, sont érigés par Calvin en 1559.



©Schweiz41/wikipedia commons
Murs des réformateurs à Genève.

1685

Révocation de l'Edit de Nantes : terre d'asile

Genève a su accueillir au cours des siècles des vagues successives de réfugiés qu'elle a intégrés rapidement, contribuant grandement à son développement économique et à son rayonnement international. La Révocation de l'Edit de Nantes par Louis XIV, qui met le protestantisme hors la loi en France en 1685, amena à Genève une vague de réfugiés qui comporte de nombreux artisans, commerçants ainsi que des professions libérales. Ils contribueront fortement au développement de secteurs clés dans l'économie genevoise du XVIIIème siècle : l'horlogerie, l'indiannerie (tissu) et la banque. La population totale, passe entre 1690 et 1710, de 16'000 à plus de 19'000 habitants.

Aux XIXe et XXe siècles, Genève perpétue cette tradition d'accueil en recevant de nombreux exilés politiques. En particulier, il faut prêter attention aux étudiants qui se pressent à l'université fondée en 1847 et qui accueille de nombreux étudiants étrangers. Le quartier de Plainpalais abrite de nombreux émigrés russes, qui fuient la police secrète du tsar. On trouve parmi eux Vladimir Ilitch Oulianov, qui deviendra plus tard Lénine, venu pour la première fois en 1895 et qui vivra à Genève de 1903 à 1908.



©Jan Luyken/wikipedia commons
Révocation de l'édit de Nantes.

1757

Genève dans l'Encyclopédie

L'article sur Genève de L'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert décrit la ville comme un modèle de raison, de sagesse et de tolérance. Genève est également une cité savante qui fournit un nombre important d'hommes de science aux diverses Académies des grandes villes d'Europe. De nombreux écrivains sont passés par Genève : Jean-Jacques Rousseau y naît en 1712 et Voltaire y vit de 1755 à 1778.



© Marie-Eleonore Godefroid
Exilée en Suisse, Germaine de Staël fait du château de Coppet le « rond-point de l'intelligence européenne »

1815 Congrès de Vienne : neutralité perpétuelle de la Suisse

La Suisse a choisi de rester neutre au XVI^{ème} siècle au lendemain de la bataille de Marignan (1515). La non-ingérence dans les affaires internationales a été la position en matière de politique étrangère et de sécurité qui a permis à la Confédération de préserver son indépendance face aux grandes puissances européennes antagonistes. Mais la neutralité était aussi un impératif de politique interne dans une confédération d'États de confessions différentes et aux intérêts divergents. En 1815, au Congrès de Vienne, les puissances européennes reconnaissent que « la neutralité perpétuelle de la Suisse et son intégrité territoriale sont conformes aux vrais intérêts politiques de l'Europe », d'après un texte du genevois Charles Pictet de Rochemont.



Acte du Congrès de Vienne du 9 juin 1815.

1815 Genève entre dans la Confédération suisse comme 22^e canton**1863 Comité international de la Croix-Rouge : action humanitaire**

Horrié par la mort de milliers de combattants et la souffrance de dizaines de milliers de blessés lors de la bataille de Solferino en 1859, Henry Dunant tente d'organiser sur place les secours d'urgence avec l'aide de la population locale. De retour à Genève, il écrit Un souvenir de Solférino, publié en 1863. La même année, avec les Genevois Guillaume-Henri Dufour, Louis Appia, Gustave Moynier et Théodore Maunoir, il fonde le Comité international de secours aux militaires blessés, qui prendra le nom de Comité international de la Croix-Rouge dès 1876. La signature de la première Convention de Genève, en 1864, marque la naissance du droit humanitaire international.



Bataille de Solferino.

1872 Arbitrage de l'Alabama : centre de médiation et de négociation international

L'arbitrage de l'Alabama est le premier exemple de règlement pacifique d'un conflit opposant deux grandes puissances mondiales : les États-Unis et la Grande-Bretagne. L'origine du différend remonte à la Guerre de Sécession qui opposa les États nordistes aux États sudistes américains, entre 1861 et 1865. Le conflit achevé, le gouvernement des États-Unis accuse les Britanniques d'avoir laissé construire dans ses ports des bateaux militaires livrés aux Sudistes, causant des pertes considérables aux navires de commerce nordistes. Après plusieurs années de difficiles négociations, le différend est soumis à un arbitrage international qui est rendu le 14 septembre 1872 dans la salle de l'Hôtel-de-Ville de Genève qui porte aujourd'hui le nom de Salle de l'Alabama. Le Royaume-Uni est condamné à verser une indemnité aux États-Unis.



Plaque commémorative devant la salle de l'Alabama à l'Hotel-de-Ville à Genève.

△ Comité International de la Croix-Rouge (CICR)

1863

△ Union Postale Universelle (UPU), Berne

1874 ◇ Comité International Olympique (CIO)

1894

◇ Commission électrotechnique internationale (CEI)

1906

△ Organisation Internationale du Travail (OIT)

△ Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FISCR)

1919

XIX^{ème}

1893

△ Organisation intergouvernementale pour les transports internationaux ferroviaires (OTIF), Berne

1925

△ Bureau International d'Education (BIE/UNESCO)

1930

△ Banque des Règlements Internationaux (BRI), Bâle

1865

△ Union télégraphique internationale. Devient en 1934 l'Union Internationale des Télécommunications (UIT)

1889

△ Union Interparlementaire (UIP)

1945

△ Organisation Mondiale de la Santé (OMS)
◇ Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), Gland
◇ Association du transport aérien international (IATA)
△ Organisation des Nations Unies (ONU)

Le chapeau ONU regroupe de très importants organismes comme : Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme (1993), Haut Commissariat aux réfugiés (1951), Commission Economique des Nations Unies pour l'Europe (1947), Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (1964), etc.

1948

△ Organisation Météorologique Mondiale (OMM)
◇ Société internationale de télécommunications aéronautiques (SITA)

1947 ◇ Organisation internationale de normalisation (ISO)

1947

1950

△ Organisation Météorologique Mondiale (OMM)
◇ Société internationale de télécommunications aéronautiques (SITA)

1960

△ Association Européenne de Libre-Echange (AELE)

1961

△ Union internationale pour la Protection des Obtentions Végétales (UPOV)

1951

△ Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)

△ Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN)

1954

◇ Forum Economique Mondial (WEF)

1971

△ Centre consultatif sur la législation de l'OMC (ACWL)

◇ Agence mondiale antidopage (AMA), Lausanne

◇ Medicines for Malaria Venture (MMV)

◇ Centre pour le Dialogue Humanitaire (HD Centre)

△ Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

1967

△ Organisation Internationale de Protection Civile (OIPC)

1972

◇ Centre international de déminage humanitaire (GICHD)

1999

1998

△ Cour de conciliation et d'arbitrage au sein de l'OSCE (Cour OSCE)

1995

△ Organisation Mondiale du Commerce (OMC)
△ Centre Sud (CS)

2003

◇ Drugs for Neglected Diseases Initiative (DNDi)
◇ Foundation for Innovative New Diagnostics (FIND)
◇ Global Alliance for Improved Nutrition (GAIN)

2013

△ Secrétariat du Traité sur le commerce des armes (ATT)

2010

◇ Medicines Patent Pool (MPP)

2000

△ Alliance mondiale pour les vaccins et l'immunisation (GAVI Alliance)

△ Fonds mondial pour l'Engagement de la Communauté et la Résilience (GCERF)

2014

△ Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme (GFATM)

2002

△ Alliance internationale pour la protection du patrimoine dans les zones en conflit (ALIPH)

2017

XXI^{ème}

△ 24 organisations avec un accord de siège à Genève.

◇ 4 organisations quasi gouvernementales avec accord de nature fiscale à Genève.

◇ 10 organismes internationaux avec accord sur les privilèges et immunités à Genève

* Dates de création des organisations

Actualisé le 13 août 2020

Fondation EdukiDossiers thématiques : <http://eduki.ch/fr/themes-list>Panorama des métiers de la coopération internationale : <http://eduki.ch/fr/panorama-des-metiers>**Site de la Confédération suisse**Page sur la Genève internationale : <https://www.eda.admin.ch/missions/mission-onu-geneve/fr/home/geneve-international/faits-et-chiffres.html>Organisations internationales en Suisse : <https://www.eda.admin.ch/eda/fr/dfae/politique-exterieure/organisations-internationales.html>La Genève internationale en chiffres : https://www.eda.admin.ch/dam/mission-onu-omc-aele-geneve/fr/documents/GI-en-chiffres_FR.pdfMission permanente de la Suisse : <https://www.dfae.admin.ch/eda/fr/dfae/politique-exterieure/organisations-internationales/nu/missions-ch-onu/mission-geneve.html>**Bureau de la Genève internationale - État de Genève**<http://www.cooperationinternationalegeneve.ch/fr>**Ville de Genève**Genève internationale : <https://www.geneve.ch/fr/themes/geneve-internationale>**Office des Nations Unies à Genève**<https://www.ungeneva.org/fr>**Centre d'Accueil Genève Internationale (CAGI)**<http://www.cagi.ch/>**Un livre à lire**

Genève, Histoire d'une vocation internationale,
 Joëlle Kuntz, Editions Zoé, Genève, novembre
 2010.

Court du jour RTS – Coopération internationale : un métier<http://cooperation.courtdujour.ch/>**Geopolitis – RTS, Genève internationale : quel présent et quel avenir ?**<http://www.rts.ch/emissions/geopolitis/5775493-geneve-internationale-quel-present-et-quel-avenir.html>**Dossier RTS Découverte - La Suisse et l'ONU**<http://www.rts.ch/decouverte/monde-et-societe/economie-et-politique/la-suisse-et-l-onu/>**Rubrique Genève internationale de la Tribune de Genève**<https://www.tdg.ch/geneve/geneve-internationale>**Journal Le Temps – les nouvelles de la Genève internationale**<http://www.letemps.ch/gva/>**Maison de la paix**<http://graduateinstitute.ch/fr/home/about-us/campus-de-la-paix/la-maison-de-la-paix.html>**La Suisse des bons offices**<https://www.eda.admin.ch/aboutswitzerland/fr/home/politik/die-schweiz-und-die-welt/die-guten-dienste-der-schweiz.html>**Histoire - Société des Nations**<https://www.geneve.ch/fr/faire-geneve/decouvrir-geneve-quartiers/histoire-geneve/geneve-internationale/societe-nations>**La Genève internationale pour la Suisse**https://www.swissinfo.ch/fre/politique/faits-et-chiffres_la-gen%C3%A8ve-internationale---pourquoi-est-elle-aussi-importante-pour-la-suisse-/45390750**Comment se fait une convention**<http://www.fao.org/3/Y1237f/y1237f03.htm>**Les 5 secteurs clés**<https://www.geneve-int.ch/fr/secteurs-cle-repondre-aux-problemes-mondiaux>*Réalisation : Laure Bacchiocchi**Dernière actualisation : Novembre 2020*